



EMPURANY

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2024

**Présents :** Denis GLAIZOL, Dominique COUTURIER, Philippe REGAL, Chantal REGAL, Keyne ANTOINE, Christiane CHANTIER, Vincent CHANAL, Monique DESBOS, Christophe DESCHAMPS, Corine FAURE-BASSANO, Joël GUILLOT, Florian MINODIER, Marc MORFIN.

**Absentes :** Annie BUFFAT-CHAPELLE, Véronique MONTET.

**Absentes excusées :** Annie BUFFAT-CHAPELLE, Véronique MONTET.

**Secrétaire de séance :** Corine FAURE-BASSANO

### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Demande de subvention « Région patrimoine numérique ».
- Demande de subvention « Atout Ruralité équipements multimédias ».
- Demande de subvention « Patrimoine et tourisme local » Airbnb via la Fondation du patrimoine.
- Demande de fonds de concours à la communauté de communes pour la rénovation de la tour médiévale.
- Convention d'utilisation de la piscine de Vernoux.
- Remise gracieuse partielle du loyer d'une locataire.
- Subventions aux associations.
- Travaux d'enfouissement avec le SDE 07 pour la rue de Servolles et la route du col du Perrier.
- Questions diverses.

20h45 : Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2024. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.



**Délibération 018-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION RÉGION PATRIMOINE NUMÉRIQUE**

Cette demande concerne la création d'un film d'animation qui sera projeté dans la salle d'accueil de l'exposition de la tour médiévale et qui présentera l'histoire de la commune, de l'antiquité à l'époque contemporaine. La création de ce film a été motivée par un triple objectif :

- Faire la synthèse de l'histoire dans un espace dont les volumes sont exigus et ne peuvent accueillir de multiples dispositifs explicatifs.
- Présenter les contenus des expositions aux personnes à mobilité réduite et qui n'auront pas accès aux étages.
- Présenter l'histoire d'Empurany aux scolaires de manière simple et ludique.

**Montant sollicité : 30.000 €**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 019-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION ATOUT RURALITÉ ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIAS**

Cette demande concerne l'achat de dispositifs multimédias et de systèmes audiovisuels qui permettront d'aborder les thématiques de l'exposition sous des angles visuels et sensibles différents (film d'animation, audioguide, tablette tactile, sonorisation des espaces). L'ensemble de ces équipements permettra de rendre les expositions accessibles au plus grand nombre.

**Montant sollicité : 5.000 €**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 020-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL AIRBNB VIA LA FONDATION DU PATRIMOINE**

La Fondation du Patrimoine dispose d'un programme intitulé « Patrimoine et tourisme local », financé grâce au soutien d'Airbnb, et qui a pour objectif d'apporter un soutien financier à des projets de rénovation, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou d'éléments de patrimoine bâti intéressants pour le dynamisme local et la mise en valeur du patrimoine architectural, culturel, naturel ou historique des territoires. Les projets permettent ainsi le développement du tourisme dans les territoires ruraux et les petites villes, en contribuant soit à l'offre culturelle locale, soit à l'embellissement et à l'attractivité du territoire. Le projet de rénovation de la tour réunit l'ensemble des critères d'éligibilité pour cette subvention. Il existe deux niveaux de subvention.



Le premier niveau concerne la sélection des projets au niveau régional.

**Montant sollicité 30.000 €**

Le deuxième niveau concerne la sélection de 4 dossiers par région qui seront présentés en commission nationale. Un seul projet sera retenu par région. Le montant de cette subvention est de **100.000 €**.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 021-2024 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE POUR LA RÉNOVATION DE LA TOUR MADIÉVALE**

Lors du dernier conseil communautaire, la décision a été prise d'attribuer une aide de **30.000 €**.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 022-2024 : CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE DE VERNOUX**

Cette convention porte sur 6 séances pour un montant de 900 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 023-2024 : REMISE GRACIEUSE PARTIELLE DU LOYER D'UNE LOCATAIRE**

Cette remise concerne le logement situé au-dessus de l'ancienne poste. La locataire n'a pas accepté la majoration automatique du loyer. Le montant de la remise est de 47,16 €. L'appartement a été remis en location.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération 024-2024 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| 123 SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL | 120,00 € |
| A.D.A.P.E.I. DOUX-EYRIEUX           | 120,00 € |
| AMICALE LAIQUE D'EMPURANY           | 180,00 € |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS            | 180,00 € |
| AMITIE ET LOISIRS                   | 180,00 € |
| ASSOCIATION LOU BOU TEN             | 120,00 € |
| ASS.COMMUNALE DE CHASSE             | 180,00 € |
| ASS.DEPT.DE PROTECTION CIVILE       | 120,00 € |



|                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| ASS.ECRAN VILLAGE                     | 120.00 €                          |
| ASS.CANT. ANCIENS COMBATTANTS         | 120.00 €                          |
| CENTRE CANT. JEUNES AGRICULTEURS      | 60.00 €                           |
| COMITE DEPT LIGUE CONTRE LE CANCER    | 120.00 €                          |
| COMITÉ DES FÊTES D'EMPURANY           | 180,00 €                          |
| ECOLE DU CHAT                         | 50,00 €                           |
| FNSEA ARDECHE                         | 60.00 €                           |
| FONDATION DU PATRIMOINE               | 200,00 €                          |
| FOYER DES JEUNES                      | 180.00 €                          |
| GROUPE JOIE ET AMITIE                 | 0.00 € (prêt de la salle pour une |
| assemblée générale en mai en échange) |                                   |
| GRPT DEFENSE FLEAU ATMOSPHERIQUE      | 370.00 €                          |

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **Délibération 025-2024 : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT AVEC LE SDE 07 POUR LA RUE DE SERVOLLES ET LA ROUTE DU COL DU PERRIER**

Monsieur le maire présente les plans des propositions du SDE et rappelle que pour ces travaux, la part communale varie entre 30 et 35% du montant global.

L'avant-projet sommaire se présente comme tel (hors subvention prévisionnelle du SDE) :

- Vigne des Clias : 60 796.93€ HT montant total – 24 697.04€ à charge de la collectivité
- Rue des Servolles : 244 818.94 € HT montant total – 93 318.91€ à charge de la collectivité
- Route du col du Perrier : 214 515.59€ HT montant total – 79 160.19€ à charge de la collectivité

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- **La commune a reçu plusieurs demandes de subvention provenant :**
  - Des écoles laïques du Cheylard, dans le cadre du dispositif ULIS (les dispositifs ULIS sont des « dispositifs ouverts » pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Ils permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires).
  - De la solidarité paysans.
  - De France Handicap.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à ces demandes de subvention.



- **Implantation d'une vigne à l'entrée du village.** Ce projet permettra de finaliser l'aménagement de l'aire de loisirs tout en rappelant que la vigne a toujours été une culture d'importance à Empurany du Moyen Âge au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le montant des travaux s'élève à 13.470 €. Ce projet sera réalisé en partie par les élèves du Collège Charles de Foucauld à Lamastre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- **Installation d'une antenne relais sur Nozières.** Monsieur le Maire précise que la commune d'Empurany a donné son accord de principe sur le projet.
- **Concours de fleurissements des maisons :** le concours va être lancé. Les candidatures pourront être déposées jusqu'au 20 mai 2024. Le concours sera ouvert à toutes les personnes souhaitant participer. Chantal REGAL va s'occuper des annonces presse et Corine Faure-Bassano va créer l'affiche.
- **Travaux de rénovation de la maison communale située rue Centrale :** les devis sont en cours.

## TOUR DE TABLE

**Dominique :** souhaite terminer le mur du local technique.

**Chantal :**

- Il y a eu des dégradations au kiosque situé sur l'aire de loisirs : les rideaux ont été tirés, des pots de fleurs ont été empilés et l'un d'eux est cassé, l'arrosage a été arraché et les piliers étaient recouverts de traces noires.
- La date des plantations est fixée à la semaine du 14 mai.

**Monique :** RAS

**Keyne :** RAS

**Philippe :**

- Fait état de tous les travaux de voirie réalisés suite aux orages (éboulements, blocage de route, effondrement de traversées de buses, reprise des fossés) aux lieux-dits suivants : SERPOLET HAUT, SERPOLET BAS, COTE DES MOREAUX, LE MONT, LA CHAVE, PATAN, LE CHAPOUTIER, LE BOSCH, BALAYE NORD, LA JOHANNA.
- Divers compteurs d'eau ont été posés : LE BOUCHET, SERPOULET...



- Au Chapoutier, un camion a endommagé des compteurs d'eau. Le responsable a pris la réparation en charge.

**Christiane :** RAS

**Christophe :**

- Nous avons un problème de coupure électrique à la salle des fêtes. Christophe pense que cela provient du chauffage au sol dont la résistance serait peut-être endommagée.
- Relance sur l'éclairage du blason.

**Marc :** RAS

**Joël :** demande des nouvelles du virage endommagé par le camion de lait.

**Florian :** rappelle la date du méchoui de l'Amicale Laïque fixée au dimanche 19 mai.

**Vincent :** RAS

**Corine :**

Fait une présentation sur les sujets suivants :

- Contextualisation des demandes de subvention sollicitées pour la tour médiévale.
- Résultats du diagnostic d'archéologie préventive. Suite à ce diagnostic qui pourrait confirmer une découverte majeure pour la commune, la DRAC va prescrire un suivi archéologique des travaux qui devraient débuter début octobre 2024.
- Plans du projet de rénovation pour le restaurant.

Le résumé du diagnostic d'archéologie préventive et le plan de rénovation du restaurant seront présentés dans le bulletin municipal qui paraîtra en juin.

**Monsieur le Maire lève la séance à 00h08.**

**La secrétaire de séance**  
**Corine FAURE-BASSANO**



**Le Maire**  
**Denis GLAIZOL**

